|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Acronyme** |  | | | |
| **Titre du projet en français** |  | | | |
| **Mots-clefs** |  | | | |
| **Axe** (un projet peut se positionner sur plusieurs axes) | Axe 1 : La perception numérique  Axe 2 : L’électronique pour la conversion  Axe 3 : Les composants pour les télécommunications  Axe 4 : L’électronique pour le calcul | | | |
| **Établissement coordinateur** |  | | | |
| **Responsable du projet** | **Prénom, Nom, Qualité** | | | |
|  | | | |
| **Courriel** | | **Téléphone** | |
|  | |  | |
| **Durée du projet** | 48 mois | | | |
| **Aide totale demandée** | Xxxx € | **Coût complet** | | Xxxx € |

**Liste des établissements du consortium :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Établissements d’enseignement supérieur et de recherche** | ***Secteur(s) d’activité*** |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Organismes de recherche** | ***Secteur(s) d’activité*** |
|  |  |
|  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Autres partenaires** | ***Secteur(s) d’activité*** |
|  |  |
|  |  |

**Liste des unités de recherche impliquées :**

Indiquer pour chaque unité de recherche le numéro RNSR (Répertoire national des structures de recherche).

|  |  |
| --- | --- |
| **Unités de recherche** | **Établissement de tutelle** |
|  |  |
|  |  |

|  |
| --- |
| ***Résumé du projet en français (Non Confidentiel – 4000 caractères maximum, espaces inclus)*** |
|  |

# 

# Table des matières

[Table des matières 3](#_Toc137043883)

[1. Contexte, objectifs et réalisations antérieures 4](#_Toc137043884)

[1.1. Contexte, objectifs et caractère innovant du projet 4](#_Toc137043885)

[1.2. Principales réalisations antérieures 4](#_Toc137043886)

[2. Description détaillée du projet 4](#_Toc137043887)

[2.1. Description du projet, stratégie scientifique 4](#_Toc137043888)

[2.2. Présentation scientifique et technique du projet 4](#_Toc137043889)

[2.3. Déroulement, indicateurs et jalons 5](#_Toc137043890)

[3. Organisation et pilotage du projet 5](#_Toc137043891)

[3.1. Responsable du projet 5](#_Toc137043892)

[3.2. Organisation du partenariat 5](#_Toc137043893)

[3.3. Pilotage 5](#_Toc137043894)

[3.4. Stratégie des établissements 6](#_Toc137043895)

[4. Impact et retombées du projet 6](#_Toc137043896)

[5. Justification des moyens demandés 6](#_Toc137043897)

[6. Références bibliographiques citées 6](#_Toc137043898)

[Annexe Publications 7](#_Toc137043899)

|  |
| --- |
| *Le dossier ci-dessous* ***doit être de 20 pages maximum, police Arial 11pt, interligne 1,15, rédigé en français.*** *Les informations précises demandées au-dessus de ce cadre et l’annexe publications (dans un document séparé) ne sont pas décomptées dans le nombre de pages.* *Toutes les consignes écrites en violet devront être éliminées par les rédacteurs du projet.* |

# Contexte, objectifs et réalisations antérieures

## Contexte, objectifs et caractère innovant du projet

* Présenter les enjeux scientifiques, les questions de recherche et définir les objectifs du projet et sa pertinence au regard du cadrage général du PEPR.
* Présenter l’état de l’art national et international en décrivant la pertinence du positionnement scientifique du projet par rapport aux connaissances actuelles. Décrire les principales hypothèses de travail et les principaux choix réalisés. Donner les verrous technologiques.

## Principales réalisations antérieures

* Donner les principales réalisations antérieures par les équipes partenaires, démontrer la qualité des résultats déjà acquis soutenant les hypothèses de recherche et les choix réalisés. Ces éléments doivent notamment permettre d’évaluer l’excellence de la recherche et la crédibilité du projet.

# Description détaillée du projet

## Description du projet, stratégie scientifique

* Décrire le défi scientifique relevé par le projet.
* Donner la vision scientifique globale du projet, son caractère original et ambitieux, ainsi que les implications au regard des objectifs du PEPR.
* Préciser les formes de rassemblement et d’organisation des forces de recherche.

## Présentation scientifique et technique du projet

* Décrire les objectifs scientifiques du projet et la façon dont ces objectifs seront atteints.
* Présenter les objectifs intermédiaires, les résultats attendus, l’implication des différents partenaires, leurs différentes responsabilités.
* Présenter la cohérence scientifique du projet et la crédibilité des jalons proposés, en justifiant les choix méthodologiques, les technologies et éventuellement les infrastructures de recherche utilisées.
* Indiquer l’articulation avec les autres projets du PEPR.

## Déroulement, indicateurs et jalons

* Présenter l’organisation du travail (tâches, livrables) et son calendrier.
* Identifier les jalons et les livrables avec leur responsable et leur échéance.
* Si possible, donner des indicateurs précis de suivi associés à des cibles éventuelles (KPI). Préciser pour chaque indicateur cible et jalon les risques identifiés et les mesures correctives envisagées.

# Organisation et pilotage du projet

## Responsable du projet

* Fournir en une page maximum les éléments (CV compris) permettant d’évaluer la capacité du Responsable du projet (et, le cas échéant, de son co-responsable) à piloter et coordonner le projet.

## Organisation du partenariat

* Présenter les animateurs des tâches en donnant un tableau récapitulatif des responsables/partenaires dans le projet. Une publication/brevet récent du domaine sera donnée pour chaque responsable/partenaire. Présenter les postes clés du projet, par exemple les responsables d’un lot...
* La granularité du détail devra être ajustée à l’ampleur du projet. Typiquement, 3 à 6 personnes peuvent être décrites. Une liste des autres acteurs importants peut être donnée.
* Les éléments permettant d’apprécier la qualité du consortium et la complémentarité entre partenaires. Décrire les compétences et la qualité des entités mobilisées dans le cadre du projet. Les éléments d’appréciation du groupement peuvent être des réalisations passées, des indicateurs (publications), l’adéquation de l’engagement scientifique de l’entité par rapport aux objectifs du PEPR, les infrastructures dont elle dispose ou auxquelles elle a accès, etc. Montrer la complémentarité des partenaires du consortium au regard des objectifs du projet et la valeur ajoutée apporté par chaque entité.

## Pilotage

* Préciser l’organisation entre partenaires, ainsi que les modalités de pilotage du projet.
* Définir la méthode de suivi des indicateurs et des jalons. Décrire la façon dont seront gérés les différents risques anticipés pour le projet.
* Préciser les modalités d’accès aux ressources partagées, de valorisation des résultats, et de partage de la propriété intellectuelle et industrielle.
* Indiquer précisément le lien avec le pilotage global du PEPR et l’intégration dans ses outils de suivi.

## Stratégie des établissements

* Décrire quels sont les principaux moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs (Thèse, CDD, Fonctionnement, Equipements).

# Impact et retombées du projet

* Décrire les résultats scientifiques attendus, ainsi que leurs impacts potentiels dans le domaine du PEPR.
* On pourra détailler la stratégie de diffusion et de valorisation des résultats, y compris les actions de promotion de la culture scientifique (comment le projet envisage de promouvoir les résultats de la recherche auprès des autorités publiques concernées (État, collectivités, agences) et auprès du grand public.
* Préciser finement comment le projet nourrira le reste du PEPR et le reste de la stratégie nationale d’accélération.
* Décrire l’empreinte environnementale de la technologie considérée.

# Justification des moyens demandés

* Indiquer les détails des moyens matériels, financiers et humains, qui seront mobilisés dans le cadre du projet et leur adéquation par rapport aux objectifs. L’établissement coordinateur justifiera les moyens qu’il demande au titre de l’ensemble du consortium, sur la durée du projet, en indiquant les mécanismes qu’il mettra en œuvre pour distribuer ces moyens ainsi que ceux mis à disposition par les partenaires du projet, ou ceux qui seront obtenus en cofinancement. Les dépenses éligibles (décrites dans le Règlement Financier) doivent avoir un lien direct avec les actions de recherche du projet.

# Références bibliographiques citées

* Lister les références bibliographiques citées dans le document scientifique du projet (souligner les noms des partenaires du consortium lorsqu’ils sont auteurs) (Quatre pages maximum).

# Annexe Publications

* Conformément au texte de l’appel, dans une annexe séparée de ce document, chaque entité indiquera la liste de ses publications des 3 dernières années. Cette liste peut intégrer des publications à destination des utilisateurs des résultats de la recherche (presse professionnelle, etc…) en les distinguant des publications dans des revues scientifiques à comité de lecture. La liste peut aussi intégrer des pre-prints non encore publiés dans des journaux scientifiques avec comité de lecture, en particulier pour le référencement de données préliminaires. Si disponibles, indiquez les liens open access des références pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs. Surligner les noms des auteurs/co-auteurs participant au projet.